



COMMUNE DE SEREVILLERS

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Les années se suivent et se ressemblent, 2021, nous a encore demandé des efforts,
Nous avons su nous adapter et changer nos habitudes de vie.
Restons tous prudents et respectons les recommandations du gouvernement,
pour mieux nous protéger et protéger les autres,
pour qu'enfin sans risque nous ayons le bonheur de tous nous retrouver .
2022 sera et on l'espère la fin de la pandémie et une reprise pas à pas d'une vie normale.

**Le conseil municipal et moi-même présentons à chacun d'entre vous
et à tous ceux qui vous sont chers, nos meilleurs vœux pour l'année 2022.
Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et réconfort dans vos vies,
qu'elle vous garde en bonne santé et vous permette de voir se réaliser tous vos projets.**



SEREVILLERS est un petit village et comme dans tout petit village, chaque évènement est important.

Bienvenue aux nouveaux habitants : - Monsieur et Madame DHENNIN et leurs enfants.



Le conseil municipal et moi-même continuerons de vous informer des décisions prises et de celles à venir, pour le bien de la commune et de chacun d'entre vous.

RÉALISATIONS 2022

1) Le chœur de l'église, qui était en cours de rénovation a été achevé en septembre.



2) Les travaux de la mairie ont débuté en courant d'année :

L' étanchéité de la toiture et le ravalement des façades ont été réalisés.

Travaux en cours : - porte pour accès aux toilettes de la mairie par le local technique
- réfection du faux plafond avec éclairage par led
- réfection de l'installation électrique dans toute la mairie pour mise aux normes
- dans le local technique, électricité et point d'eau

Coût des travaux 25000 € :

subventionnés à 80 % par le département et la DETR soit reste à charge pour la commune 5000 € .

Le volet roulant du local technique a été forcé et dégradé dans la nuit du 14 au 15 novembre, rien n'a été volé. La porte devra donc être changée. Les frais seront couverts par l'assurance.

3) La rénovation de l'éclairage public avec passage au LED a débuté en fin d'année et se poursuivra en début d'année :

Coût 27000 € :

subventionné à 60 % par le SE60 60% , reste à la charge de la commune 13500 €.

4) Cette année, le Père Noël est passé le dimanche 12 décembre.

Pour rencontrer les enfants et partager avec eux un petit moment de bonheur.

Des cadeaux ont été distribués et des bons d'achat remis aux seniors.

PROJETS 2022

Projet éolien :

Comme nous vous l'avions signalé lors du bulletin 2021, ce projet avait reçu un avis défavorable, Il nous a été confirmé que ce projet avait été refusé par la préfecture.

Terrain de tennis :

L'étude sur le devenir du terrain de tennis, est toujours en cours.
Nous étudions la possibilité d'un city stade.

Calvaires, monuments aux morts :

Nous prévoyons la remise en état des calvaires et du monument aux morts.

Sécurité place du village :

Afin de sécuriser nos enfants, des barrières vont être installées le long de la place afin d'éviter d'éventuels accidents.

La situation financière de la commune est toujours très saine.

Ce qui nous permet d'envisager sereinement les travaux nécessaires à l'entretien de son patrimoine et au confort de ses habitants, sans augmenter les impôts locaux.

INFORMATIONS DIVERSES 2021

Redevance ordures ménagères :

Pour cette année, la redevance des ordures ménagères (REOM) devient à partir du 1^{er} janvier 2022 une taxe (TEOM)

Avant cette redevance était calculée selon le nombre de personnes dans le foyer.

Cette année, la taxe sera calculée proportionnellement à la taxe foncière.

Elle sera recouvrée en même temps que cette dernière.

Cette décision a été prise par l'ensemble des communes de la communauté de communes, notamment pour améliorer le financement du service.

Nous vous rappelons que trier ses déchets est un acte citoyen qui profite à tous.

Permis de construire :

Toute construction ou modification importante de votre habitation, doit faire l'objet, selon la surface,

2022